

QUAND LA DURANNE SERA... UN BOURG...

Voilà l'objectif de l'architecte Vittorio Gregotti, faire de ce quartier qui pour l'instant n'est qu'un grand lotissement un véritable bourg. Un lieu de vie et non plus une juxtaposition de bâtiments.

C'est donc ce projet de construction de la deuxième partie de la Duranne, dont l'aménagement a été confié au cabinet d'architecture Gregotti, qui va être soumis à la population au travers d'une enquête publique.

La Ville a des exigences bien précises concernant cette urbanisation. « *Faire d'emblée quelque chose de bien...penser les espaces verts...aller vers un eco quartier...* » a souligné Maryse Joissains lors de la présentation à la presse de « l'esprit » de ce projet, en présence de Vittorio Gregotti.

Car pour le moment c'est plus une nouvelle façon de voir les choses, de penser l'urbanisme et la ville qui est présenté. L'architecte précise que ce projet tient compte de la géographie du lieu et que le paysage y joue un rôle fondamental. Il faut donner une identité à ce «bourg» de la Duranne en jouant entre le bâti et les espaces verts.

Le premier challenge est de créer un lien entre ce qui existe déjà et la Duranne nouvelle mouture.

L'aménagement de la Duranne a débuté en 1998, l'idée était de construire des logements au coeur de l'activité économique. On a donc actuellement sur les deux tiers de la surface aménagée environ 178 000 m² consacrée à l'activité et 136 000m² de logements, soit deux mille logements qui nécessitent des équipements, des services, des commerces pour former une entité. C'est pour cela qu'à déjà été construit une mairie annexe, un groupe scolaire, une crèche etc...

Le projet devra donc renforcer cette notion d'entité en répondant aux besoins usuels des habitants, afin d'éviter les déplacements vers le centre d'Aix et

réunir l'est et l'ouest du village en créant un « espace de vie communautaire » afin de rassembler la population, autour d'un lieu de vie et peut être un jour d'un clocher...

Il sera aussi capital de répondre aux problèmes des transports en commun, des demandes de services publics de proximité, de la gestion de l'automobile, tant en terme de circulation, (on sait que le quartier est coupé en deux par la RD 543) qu'en terme de stationnement. Le but est donc d'urbaniser dans cet esprit les 70 hectares restant. D'ici 15 ans la Duranne pourrait compter plus de 10 000 habitants, l'appellation de « bourg » se justifierait donc pleinement.

Ce projet nécessite avant son lancement d'effectuer une révision du PAZ (Plan d'Aménagement de Zone), d'ouvrir une concertation avec la population. Le lancement de cette procédure a été adopté au conseil municipal du 28 juin dernier. L'enquête publique va être lancée. Elle devrait être présentée au public vers novembre 2011.



De gauche à droite : Jean-Marc Perrin (adj à la Duranne), Vittorio Gregotti, Maryse Joissains Masini, Gérard Bramoullé (adj. aux finances)